

Les Franciliennes : de réelles avancées, des discriminations persistantes



connaissent une meilleure réussite scolaire que les garçons. Elles sont plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme de l'enseignement général – certificat d'études primaires, brevet des collèges, bac général – ou un diplôme de 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur. En revanche, elles détiennent moins souvent un diplôme de l'enseignement professionnel – CAP, bac technologique ou professionnel – ou un diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire. À l'exception des 25-29 ans, qui, phénomène récent, sont plus diplômées de l'enseignement supérieur que les jeunes hommes (56 % contre 48 %). L'Île-de-France compte, en 2006, 2,86 millions de femmes actives occupées ou en recherche d'emploi. L'activité des femmes s'est fortement généralisée depuis quarante ans. En 2007, 75 % des femmes sont actives contre 53 % en 1962. Les taux d'activité féminin et masculin se sont rapprochés : aujourd'hui, presque autant de femmes (49 %) que

L'activité des femmes s'est fortement généralisée. Mais tandis que la mixité progresse dans certains secteurs qualifiés, l'emploi féminin se polarise sur les métiers les moins qualifiés. Plus contraintes que les hommes dans la conciliation des temps de vie, plus souvent victimes de préjugés, les femmes sont sous-représentées dans les postes à responsabilité.

En 2007, 6 millions de femmes résident en Île-de-France, soit 51,7 % de la population francilienne. Elles sont, en moyenne, plus jeunes qu'en France, grâce aux arrivées d'étudiantes et de jeunes actives : 30 % d'entre elles sont âgées de 20 à 39 ans. Cette jeunesse relative se renforce : la part des femmes de moins de 20 ans vivant en Île-de-France continue d'augmenter, alors que

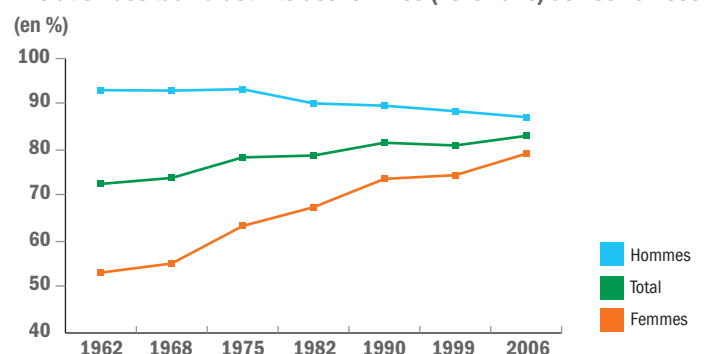
le poids de la région en France reste stable. Sous l'effet du vieillissement, la part des plus de 60 ans (19 % des Franciliennes) augmente, mais de façon plus modérée qu'ailleurs en France.

Des progrès dans la formation et l'emploi...

Sur de nombreux points, la situation des femmes s'est améliorée. Par exemple, l'accès à l'enseignement supérieur a davantage

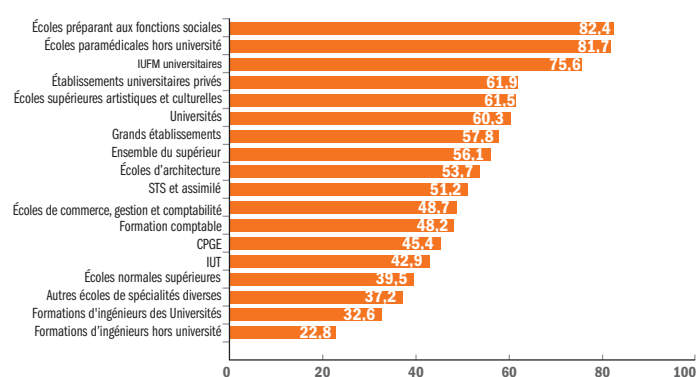
progressé au cours des cinquante dernières années. Jusqu'à 45 ans, les Franciliennes sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes, alors que c'est l'inverse pour les plus âgées. Quels que soient le niveau d'enseignement, la filière ou la discipline, elles

Évolution des taux d'activité des femmes (25-64 ans) de 1962 à 2006



Source : Insee, RP 1962 à 2006, exploitations complémentaires.

Part des filles dans l'enseignement supérieur en 2009-2010 (en %)



Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

d'hommes sont en activité. La montée du salariat et le développement des métiers de services aux entreprises et aux particuliers (éducation, santé et action sociale) ont contribué au fort développement de l'activité féminine. Elles ne représentent que 40 % des cadres, mais leur part a progressé entre 1999 et 2006. Les jeunes actives (20-39 ans), plus diplômées que leurs aînées, sont un peu mieux représentées dans cette catégorie. Les femmes cadres sont le plus souvent professeures, cadres administratives et financières, ingénieures ou cheffes de produits. Les femmes ont bénéficié de plus de la moitié des gains d'emplois observés sur la période 1998-2008, essentiellement dans trois secteurs : les services aux entreprises (conseils juridiques, comptables et financiers, conseil en communication, publicité, études de marché), les activités liées à la santé et à l'action sociale (activités hospitalières, accueil de

jeunes enfants, de personnes âgées, aide à domicile, action sociale, activités associatives) et les activités de commerce.

Mais des portes restent à ouvrir ...

Au niveau de la formation, les jeunes filles sont très peu présentes dans certaines filières : spécialités de la production comme le bâtiment ou la mécanique auto pour l'apprentissage, écoles d'ingénieurs, instituts universitaires de technologie et classes préparatoires aux grandes écoles. Leurs orientations disciplinaires diffèrent sensiblement de celles des jeunes hommes : à l'université, elles sont majoritaires en lettres et sciences humaines, droit et médecine ; minoritaires en sciences fondamentales et en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Elles poursuivent plus rarement leur cursus jusqu'au doctorat.

Par ailleurs, la progression de la

part des femmes dans l'emploi privé est très modeste (+ 1 point entre 1998 et 2008) ; elles exercent leur profession plus fréquemment que les hommes dans le secteur public : plus de 63 % des salariés des trois fonctions publiques au niveau régional sont des femmes. L'emploi féminin, constitué pour 40 % d'employées, se polarise sur un nombre restreint de professions, la plupart très féminisées. Personnels des services aux particuliers, employés administratifs d'entreprises et professions intermédiaires de santé sociale sont des femmes dans plus de trois cas sur quatre.

Le taux de chômage des femmes a longtemps été supérieur à celui des hommes. L'écart s'est considérablement réduit dans les années 2000. En 2008, la tendance s'est inversée en Île-de-France : 6,6 % des actives sont au chômage pour 7,9 % des actifs. Ce constat doit cependant être nuancé, les femmes sont plus fragilisées sur le marché de l'emploi, notamment par le développement du temps partiel, essentiellement féminin (73 %), qui n'est pas toujours choisi : le taux de sous-emploi féminin est deux fois plus élevé que le taux masculin (5 % pour 2,1 % en 2008). Les femmes représentent 60 % des salariés qui cumulent temps partiel et contrat à durée limitée.

Concernant l'évolution professionnelle, les femmes rencontrent des difficultés pour accé-

der aux postes de gouvernance d'entreprise. De nombreuses barrières, à la fois organisationnelles, culturelles et comportementales les freinent : prépondérance des hommes aux postes clés qui les éloigne des canaux informels et des réseaux, détection des hauts potentiels parmi les salariés aux âges de la maternité, culture d'entreprise favorisant un comportement professionnel axé sur l'ambition et la disponibilité permanente, et véhiculant des « stéréotypes » sur les femmes. Celles-ci sont souvent perçues comme « passives, timides et freinées par leurs responsabilités familiales », entraînant, dans certaines entreprises, une politique de ressources humaines discriminatoire. En France, seulement 8 % de femmes font partie des conseils d'administration dans les 500 premières sociétés françaises. Récemment, en janvier 2011, la loi instaurant 40 % de femmes dans les conseils d'administrations des entreprises du Cac 40 a été votée. Par ailleurs, les femmes demeurent sous-représentées dans les instances politiques : en Île-de-France, moins d'un député sur cinq est une femme et elles ne sont que 16 % à être élues maires. Grâce à la loi de 2003, instaurant la parité avec alternance dans les scrutins de liste, elles constituent près de la moitié des conseillers régionaux (49,8 %).

...Et des inégalités fortes persistent

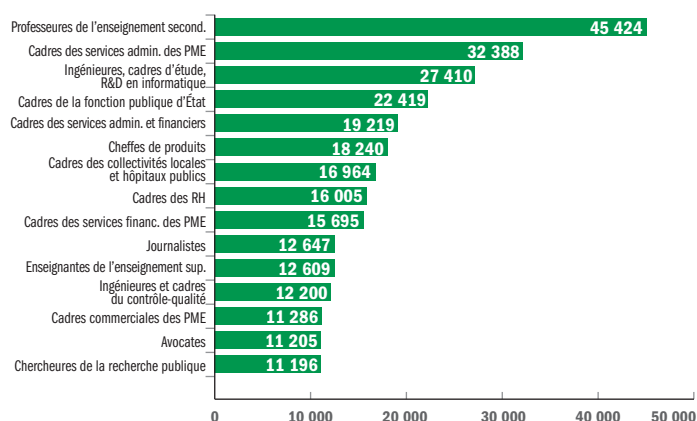
En 2008, en Île-de-France une femme perçoit en moyenne 26 % de moins qu'un homme. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, en légère résorption à la fin des années 1990, varie peu depuis 2004. Les interruptions d'activité et le temps partiel jouent négativement sur la rémunération des femmes. Ces inégalités se poursuivent à l'âge de la retraite. En France, en 2004, elles perçoivent une retraite globale inférieure de 46 % à celle des hommes (979 euros). Seulement 41 % des

L'activité des femmes en 2006 (en %)

	Ensemble îdF		Immigrés		Non-immigrés	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux d'activité des 20-64 ans	77,0	84,5	69,1	82,3	79,2	85,2
Taux de chômage	11,4	10,5	20,8	15,7	9,2	9,1
Taux d'emplois précaires	12,7	10,7	16,4	12,3	11,9	10,2
Part de temps partiel	21,3	7,5	29,0	9,4	19,7	7,1
Taux de sous-emploi	5,0	2,1	10,6	4,1	3,8	1,6
Répartition par catégorie socioprofessionnelle						
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,3	6,7	3,0	10,1	2,2	5,8
Cadres, professions Intellectuelles supérieures	22,2	31,2	13,7	17,8	24,1	34,6
Professions intermédiaires	29,6	23,4	17,7	16,5	32,1	25,1
Employés	40,6	15,4	53,1	16,2	37,9	15,1
Ouvriers	5,2	23,2	12,5	39,3	3,6	19,1

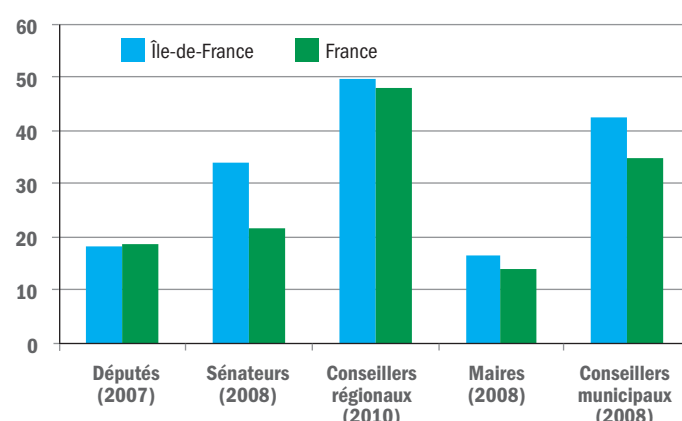
Source : Insee, EAR 2006.

Les métiers les plus exercés par les femmes cadres



Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire.

Proportion de femmes parmi les élus (en %)



Source : Insee, RP 1962 à 2006, exploitations complémentaires.

retraitées pour 86 % des hommes ont pu faire valider une carrière complète et bénéficier ainsi d'une retraite à taux plein. De nombreuses femmes âgées vivent en dessous du seuil de pauvreté du fait de petites pensions et de la faiblesse du minimum vieillesse (633 euros par mois).

Dans une région où le taux de pauvreté est de 12,2 % et résulte essentiellement des difficultés rencontrées sur le marché du travail et des situations de ruptures familiales, les femmes, les jeunes et les familles monoparentales (85 % de femmes) sont les plus exposés. Parmi les allocataires à bas revenus de la Caisse d'allocations familiales (Caf), 42 % sont des femmes seules avec ou sans enfant(s).

Dans les zones urbaines sensibles, la monoparentalité se conjugue avec une forte présence de familles nombreuses et accroît le risque de pauvreté des femmes qui constituent 97 % des familles monoparentales à bas revenus. Le tiers des allocataires sont dépendants des aides de la Caf : elles assurent au moins la

moitié des revenus disponibles du foyer. Les hommes seuls et les femmes avec enfants sont les plus concernés.

Les femmes immigrées – un quart des Franciliennes actives – font l'objet d'une double discrimination face à l'emploi, en tant que femmes et plus encore en tant qu'immigrées. 70 % d'entre elles se portent sur le marché du travail, mais leur moindre qualification les fragilise. Plus de six sur dix n'ont pas le niveau du baccalauréat, 36 % étant sans diplôme. Elles sont fortement sur-représentées dans les métiers peu qualifiés. Globalement, elles comptent pour la moitié des emplois de service directs à la personne ou d'ouvrières non qualifiées en Île-de-France. Ces métiers peu qualifiés les exposent plus que les autres aux situations précaires en matière d'horaires, de statut d'emploi ou de temps de travail. Près de trois sur dix travaillent à temps partiel, une sur six est en contrat précaire et une sur dix en situation de sous-emploi. Selon l'enquête Trajectoire et origine (TeO)⁽¹⁾, les femmes immigrées en Île-de-

France font davantage état de comportement discriminatoire dans l'emploi. Elles sont deux fois plus exposées au chômage. Une sur cinq recherche un emploi.

Concilier vie professionnelle et vie familiale

Depuis l'an 2000, la France et l'Irlande, qui combinent des taux de fécondité élevés et une forte implication des femmes dans la vie professionnelle, sont atypiques au sein de l'Union européenne. Les Franciliennes ont un taux de fécondité supérieur à la moyenne nationale. La présence d'un enfant en bas âge réduit la propension des mères à se porter sur le marché du travail : 77 % des Franciliennes ayant un enfant de 0 à 3 ans sont actives, contre 85 % des autres mères. Les femmes qui ont trois enfants ou plus sont nettement moins actives, alors que l'activité des pères est, en revanche, peu sensible aux configurations familiales.

Paradoxalement, c'est entre 25 et 49 ans, alors qu'elles assument les charges familiales les plus lourdes, que leur taux d'activité est le plus élevé. La garde des enfants est un enjeu majeur, car elle influence l'articulation entre vie familiale et professionnelle. L'Île-de-France dispose d'une offre d'accueil pour jeunes enfants riche et variée. En 2009, la région compte 112 185 places dans les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) pour

475 784 enfants âgés de moins de 3 ans, soit près d'une place d'accueil pour quatre enfants. Les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile sont des choix alternatifs. Mais, face à l'absence de mode de garde adapté (situation, coûts, horaires...), certains parents n'ont d'autres solutions que d'interrompre leur activité (totalement ou partiellement), afin de garder leur enfant. Dans 97 % des cas, il s'agit de la mère. Les mères les moins bien insérées sur le marché du travail, du fait de leur statut (contrat de travail à durée déterminée, intérim...) ou de leur niveau de diplôme sont les plus contraintes : leur activité professionnelle est la plus affectée, et pour le plus longtemps. Cette influence marquée de la parentalité est liée au partage traditionnellement inégal des rôles. Les activités domestiques sont encore très insuffisamment réparties au sein du couple. En France, les femmes passent environ 18 heures de plus par semaine que les hommes à effectuer des tâches domestiques et familiales.

Une population plus vulnérable

La contraception s'est diffusée massivement : 89 % des Franciliennes ayant eu leur premier rapport sexuel après 2000 ont utilisé une contraception. Elles

Taux d'activité des femmes avec enfant(s) selon leur situation familiale et le nombre d'enfants (en %)

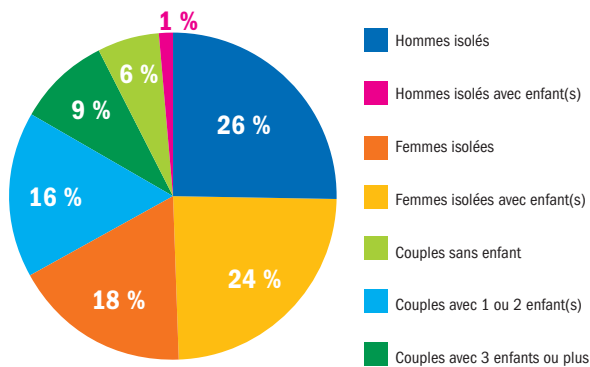
	Mères isolées		Mères en couple		Ensemble des mères	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
1 ou 2 enfants	90,5	90,9	83,0	85,1	84,4	86,4
3 enfants ou plus	78,8	81,6	61,9	69,2	63,9	71,0
Ensemble	88,8	89,5	78,2	81,4	80,1	83,0

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire.

Champ : femmes ayant au moins un enfant de moins de 25 ans.

(1) Enquête menée conjointement par l'Insee et l'Ined, avec l'appui scientifique ou financier de nombreux partenaires, dont l'IAU idF.

Allocataires à bas revenus en Île-de-France en 2009



Source : Caisse d'allocations familiales d'Île-de-France au 31/12/2009.

n'étaient que 20 % avant les années 1960. Cependant, une proportion non négligeable de femmes ne se protège pas. Les échecs de contraception et de prévention sont relativement nombreux en Île-de-France, comme en témoignent les taux d'interruptions volontaires de grossesse et d'infections sexuellement transmissibles (IST), supérieurs à la moyenne nationale. La recrudescence, ces dernières années, de certaines IST témoigne de situations de prise de risque encore fréquentes en Île-de-France.

Le cancer, première cause de décès depuis de nombreuses années pour les hommes, l'est devenu, pour la première fois, pour les femmes. Entre 2005 et 2007, 9 800 Franciliennes et 12 600 Franciliens sont décédés en moyenne chaque année d'un cancer. Il s'agit essentiellement des cancers du sein et du poumon, surreprésentés dans la région. Le cancer du poumon, lié à la progression du tabagisme, devient une cause importante de la mortalité prématurée (mortalité avant 65 ans) chez les Franciliennes.

L'enquête « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » réalisée par l'IAU îdF en 2009 montre que les Franciliennes sont davantage victimes d'atteintes personnelles (vols et agressions confondus) que les hommes (16 % contre 13 %). Le sentiment d'insécurité, en baisse depuis 2001, est plus répandu chez les femmes que chez les

hommes (67 % contre 38 %). Selon l'enquête sur les violences envers les femmes (Enveff) en Île-de-France, plus d'une femme sur dix a été victime de violences au sein de son couple en 2000. Plus d'un quart de ces violences sont d'ordre psychologique. Si les violences concernent tous les milieux, la situation d'emploi des femmes, bien plus que la catégorie socioprofessionnelle, reste déterminante : les femmes inactives, les chômeuses et les actives à temps partiel sont plus exposées aux violences. Des violences plus répandues dans la région qu'ailleurs en France.

Faire progresser la parité

Dans la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes, les politiques et les actions territoriales sont primordiales. L'Union européenne, qui réaffirme le principe d'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques et actions communautaires, *Gender Mainstreaming*, joue un rôle d'impulsion essentiel. Le principe d'égalité, portant initialement sur les salaires, s'est étendu progressivement à d'autres sphères : emploi, responsabilité, conciliation des temps, et plus récemment développement durable. Cette politique communautaire trouve des applications concrètes au plan territorial. Le projet Interreg G4G, « Le genre pour la croissance », *Gender for Growth*, piloté par la Région Île-de-France de 2009 à 2011, vise à renforcer la prise en compte du

genre dans les politiques régionales de développement économique et à favoriser une coopération entre régions européennes.

La France poursuit depuis de nombreuses années une politique volontariste de réduction des inégalités en luttant contre les stéréotypes de genre, les violences et en favorisant l'égalité professionnelle et salariale. Une politique qui s'appuie sur une étroite collaboration des acteurs et actrices qui portent l'égalité entre les femmes et les hommes : État, collectivités territoriales, associations et représentants du monde socio-économique.

Carine Camors, Pascale Leroi ■

Cette note a été réalisée à partir de l'ouvrage collectif *Les femmes en Île-de-France - Regards sur l'égalité entre les femmes et les hommes*, (dir. C. CAMORS, P. LEROI, IAU îdF), édition 2011, issu du partenariat entre le conseil régional d'Île-de-France, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, l'Union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles, avec l'expertise de l'IAU Île-de-France et le soutien du fonds social européen.



Pour en savoir plus

- INSTITUT FRANÇAIS DES ADMINISTRATEURS, *L'accès et la représentation des femmes dans les organes de gouvernance d'entreprise*, septembre 2009.
- MILEWSKI Françoise et PERIVIER Hélène (dir.), « Les discriminations entre les femmes et les hommes », *Revue de l'OFCE*, n° 114, juillet 2010.
- MAINGUENE Alice, MARTINELLI Daniel, « Femmes et hommes en début de carrière, les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première*, n° 1284, février 2010.
- CAMORS Carine, LEROI Pascale, « L'emploi des femmes : plus qualifié, plus contrasté », *Note rapide*, n° 496, IAU îdF, mars 2010.
- GRESY Brigitte, *Rapport préparatoire à la concertation entre les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*, Inspection générale des affaires sociales, juillet 2009.
- MÉDA Dominique, *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion, édition révisée 2008.
- BEAUFILS Sandrine, « Le modèle familial dominant bousculé par la hausse de la monoparentalité », *Note rapide*, n° 531, IAU îdF, janvier 2011.
- BELTZER Nathalie, CAZENAVE Aurélie, GREMY Isabelle, *Sexualité, contraception et prévention en Île-de-France, résultats de l'enquête Contexte de la sexualité en France (CSF 2006)*, ORS, décembre 2008.

Directeur de la publication
François Dugeny
Directrice de la communication
Corinne Guillemot
Responsable des éditions
Frédéric Theulé
Rédactrice en chef
Marie-Anne Portier
Maquette
Vay Olivier

Diffusion par abonnement
80 € par an (= 40 numéros)
Service diffusion-vente
Tél. : 01 77 49 79 38
www.iau-idf.fr
Librairie d'Île-de-France
15, rue Falguière 75015 Paris
Tél. : 01 77 49 77 40
ISSN 1967 - 2144